



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 5 mars 2009**

-:-

L'an deux mille neuf, le 5 mars, le Conseil Municipal de L'Haÿ-les-Roses, légalement convoqué le 26 février, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Patrick SEVE, Maire de l'Haÿ-les-Roses.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick SEVE, M. Pierre COILBAULT, Mme Yannick PIAU, Mme Jacqueline GEYL, M. Dominique MERLE, Mme Sophie HASQUENOPH, Mme Nicole BICHAREL, M. Bernard DELIANCOURT, Mme Françoise AUMAITRE-LOPATA, M. Patrick BOURDON, Mme Mireille MURA-SALAÜN, Mme Annie BESNIER, M. Gérard DELACOUR, Mme Sylvie BERLINE, M. Alain DUTEMPLE, M. Jean-Pierre CHARRE, Mme Noëlle DUCROUX, M. Christian CHAIA, Mme Anne D'HERVE, Mme Christine PUND, M. Bruno ROUYER, Mme Milène COITOUX, M. Stéphane COLONEAUX, M. Abdoulaye BATHILY, M. Bernard GITLER, Mme Sonia VEBOBE, M. BERSON, Mlle Jihane MEKARNI, M. Jean-Claude GARNIER, Mme Jeannine VIAUD-LE-NEONARD.

ETAIENT REPRESENTES :

M. Denis HOCHSTETTER, représenté par Mme BESNIER,
M. Hervé NIOX-CHÂTEAU, représenté par Mme PIAU,
Mme Odile STEPHANE-LEMARCHAND, représentée par M. DELACOUR,
Mme Houria BOUDACHE, représentée par Mlle MEKARNI,
M. Jacques YVARS, représenté par M. GARNIER.

SECRETAIRE :

Mme Milène COITOUX

.../...

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint, monsieur le maire ouvre la séance à 18h39.

1 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

2 - REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU SEIN DE COMMISSIONS MUNICIPALES

EST DESIGNÉ Jean-Claude GARNIER au sein de la commission patrimoine urbain et culturel par **5 VOIX POUR**.

EST DESIGNÉE Jihane MEKARNI au sein de la commission culture, vie associative, fêtes, jumelage, mémoire par **5 VOIX POUR**.

3 - GRAND CENTRE-VILLE :

- ADOPTION DU PRINCIPE D'UNE OPERATION D'AMENAGEMENT.

- AVIS DONNE SUR LA REALISATION EN REGIE, PAR L'OPAC DU VAL DE MARNE, DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ.

LE CONSEIL,

ADOpte le principe d'une opération d'aménagement sur un périmètre délimité du centre ville.

EST FAVORABLE à ce que l'OPAC du Val de Marne, en sa qualité d'établissement public, prenne l'initiative de la création d'une ZAC sur ce secteur.

Résultats des votes :

POUR	29
ABSTENTION	6

4 - DEFINITION D'UN PERIMETRE D'ETUDES PRENANT EN CONSIDERATION LE PROJET D'AMENAGEMENT DU « GRAND CENTRE VILLE »

LE CONSEIL,

APPROUVE le périmètre d'études qui a été défini.

DIT que la présente délibération sera affichée un mois en mairie et fera l'objet d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Résultats des votes

POUR	29
ABSTENTION	6

5 - CONVENTION DE REMBOURSEMENT DES PRESTATIONS INDUES DU CONTRAT DE PREVOYANCE COLLECTIVE MAINTIEN DE SALAIRE ET CONVENTION DE PARTENARIAT PASSEES AVEC LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE :
- APPROBATION.
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LES SIGNER.

Le Conseil à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE la convention à passer avec la Mutuelle Nationale Territoriale permettant la mise en place de la garantie maintien de salaire.

AUTORISE monsieur le maire à signer ladite convention.

A 20h15, l'ordre du jour étant expiré, monsieur le Maire lève la séance.

Patrick SEVE
Maire de L'Haÿ-les-Roses
Conseiller régional d'Ile de France

Publication du : 13 mars 2009 au 14 mai 2009